

# Le Relecq



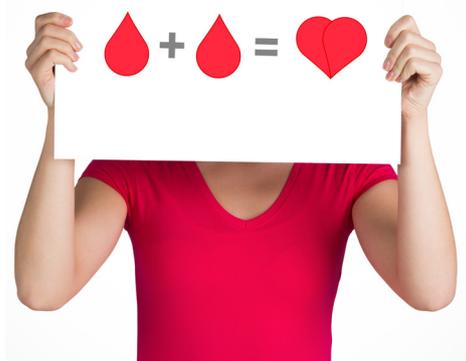
Suivez-nous !



N°520 - Vendredi 12 juin 2020

[www.lerelecqkerhuon.bzh](http://www.lerelecqkerhuon.bzh)

Vendredi 19 juin de 8h à 12h30  
Centre Jean Jacolot



## DON DU SANG

**CRISE SANITAIRE**

Afin d'éviter tout problème d'affluence,  
prendre rendez-vous sur  
[mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/)



*Tous les détails en page 2*



## 2<sup>ÈME</sup> TOUR DIMANCHE 28 JUIN

**Ouverture des bureaux de vote habituels de 8h00 à 18h00.**

**Les mesures sanitaires nécessaires seront prises sur place.**

**Le port du masque sera requis.**

**Prolongation de la validité des procurations (voir en page 2).**

Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.  
 Infirmier(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.  
 Pharmacie de garde : samedi après-midi et lundi matin.  
 MOULIN BLANC, 1 rue du Costour - 02.98.28.09.66  
 nuit et jours fériés : composer le 3237  
 Dépannage ERDF - Electricité : 09.726.750.29  
 Dépannage GRDF - Gaz : 0 800 47 33 33  
 Éclairage public : service technique - 02.98.28.61.46  
 le week-end, élu de service.  
 EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78  
 MARCHÉ HEBDOMADAIRE place de la Résistance :  
 Traditionnel et Bio : le vendredi de 16h à 20h.  
 Traditionnel : le samedi matin.  
 Élu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) :  
 06.70.64.13.48



## VIE MUNICIPALE

### ETAT CIVIL - POPULATION

**DÉCÈS** : Suzanne LE BOT, épouse MA-GUER, 72 ans.



### VOTE PAR PROCURATION

Pour voter par procuration, adressez-vous en Gendarmerie, présentez-vous avec votre pièce d'identité et les

renseignements concernant le mandataire (prénom, nom, date de naissance et adresse postale). Ce dernier doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune.

**Les électeurs qui avaient établi une procuration pour le second tour avant le confinement n'ont pas besoin de faire de nouveau la démarche, ces procurations restent valables le 28 juin prochain.**

### JEUNESSE

**CONCOURS VIDÉO** : Les Jeunes du Conseil des Jeunes de la Ville organisent, à distance, un concours de courts métrages vidéo. Ouvert à tous, sans limite d'âge.

**Le thème du film sera :**

**«Le monde d'après!».**

Vous pouvez réaliser votre film grâce aux portables, mais aussi en stop motion (image par image). Sa durée ne doit pas excéder 5 min. Plusieurs catégories : moins de 8 ans, 8 - 12 ans, 12 - 18 ans, adultes.

Date limite d'envoi vendredi 26 juin : pij@mairie-relecq-kerhuon.fr par l'intermédiaire de wetransfer, Smash ou autre ...

### VIE SCOLAIRE

**OBLIGATION D'INSTRUCTION À 3 ANS** La loi du 28 juillet 2019 rend la scolarité obligatoire dès 3 ans. De ce fait, tous les enfants nés au cours de l'année 2017 devront être scolarisés en septembre 2020.

**RENTRÉE 2020/2021** : Pour inscrire votre enfant dans les établissements scolaires publics, c'est simple :

1) Envoyez un mail au service Enfance et de la Jeunesse afin de savoir de quelle école vous dépendez.  
 mej@mairie-relecq-kerhuon.fr  
 2) Envoyez un mail à l'école concernée avec les documents suivants :

- certificat d'inscription reçu par la MEJ,
- copie du livret de famille, pages parent(s) et enfant(s),
- copie des pages vaccinations du carnet de santé.

Jules Ferry : ec.0290901X@ac-rennes.fr

Jean Moulin : ec.0290507U@ac-rennes.fr

3) Un rendez-vous téléphonique vous sera proposé par la directrice de l'école.

**Ecole Achille Grandeau** : Permanence pour les inscriptions le jeudi 27 et le vendredi 28 août de 10h 30 à 12h30. Se munir du certificat d'inscription délivré par la mairie, du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée, du carnet de santé, du dossier scolaire. Liste des fournitures sur le site de l'école : <http://www.ecolespubliques-bourg-lerelecqkerhuon.ac-rennes.fr/>

### VIE ÉCONOMIQUE

**NOUVELLE ACTIVITÉ** : LA MAIN A LA PATTE, garde d'animaux à votre domicile. Sabine, assistante vétérinaire diplômée, prend soin de vos animaux en votre absence.

Renseignements : 06.68.67.65.12

## MÉDIATHÈQUE

François Mitterrand

**HORAIRES D'OUVERTURE**

DU MARDI AU VENDREDI : 14h - 18h  
 LE SAMEDI : 10h - 12h30 ; 14h - 18h

EMPRUNTEZ JUSQU'À 12 DOCUMENTS  
POUR 8 SEMAINES

ABONNEMENTS PROLONGÉS JUSQU'AU 30 JUIN

**ENTRÉES LIMITÉES**  
RÈGLES À RESPECTER LORS DE VOTRE VISITE

Portez un masque

Utilisez le gel mis à disposition

Suivez le sens de circulation

Respectez 1 m de distance

1 personne par foyer sur rdv pour les foyers monoparentaux

**Services non disponibles** : Café culturel, travail sur place, accès aux ordinateurs et consoles de jeu vidéo, consultation sur place.

Renseignements : 02 29 00 52 75  
 mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr  
<http://mediatheque.mairie-relecq-kerhuon.fr>  
 Médiathèque François Mitterrand - Le Relecq-Kerhuon  
 MédiathèqueLRK.

### ENFANCE JEUNESSE

**MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE** -  
 02.98.28.38.38.

### INSCRIPTION SERVICE EDUCATION ENFANCE JEUNESSE / RENTRÉE

**2020/2021** Les dossiers d'inscriptions aux services de restauration scolaire, de l'accueil périscolaire, de l'ALSH et aux TAP sont disponibles sur : [www.le-relecq-kerhuon.fr/mej](http://www.le-relecq-kerhuon.fr/mej)  
 A retourner pour le vendredi 17 juillet et pensez au portail famille, plus rapide, plus simple. N'hésitez pas à demander votre identifiant.

Pièces à fournir : Quotient Familial à jour, 1 photo d'identité, certificat de vaccinations à jour, attestation de responsabilité civile.

Il est impératif de retourner les dossiers complets avant la rentrée scolaire.

# VIE MUNICIPALE

## TRAVAUX

### CRÉATION D'UN BRANCHEMENT

**GAZ** : Entre le lundi 15 et le jeudi 18 juin (durée estimée : 1/2 journée) la circulation de tous les véhicules sera interdite dans l'emprise des travaux, au droit du 2b rue Keraudren. La circulation piétonne pourra être maintenue. Une déviation sera mise en place par les rues Chateaubriand, Laënnec et Jean-Bart.

### CRÉATION D'UN BRANCHEMENT EAUX USÉES, ADDUCTION D'EAU POTABLE ET EAUX PLUVIALES

Entre le lundi 15 et le vendredi 19 juin la circulation de tous les véhicules sera interdite dans l'emprise des travaux, du n°1 au n°5 rue Robespierre. Une déviation sera mise en place par les rues Poulpry, Danton, Pierre de Fermat et Valmy.

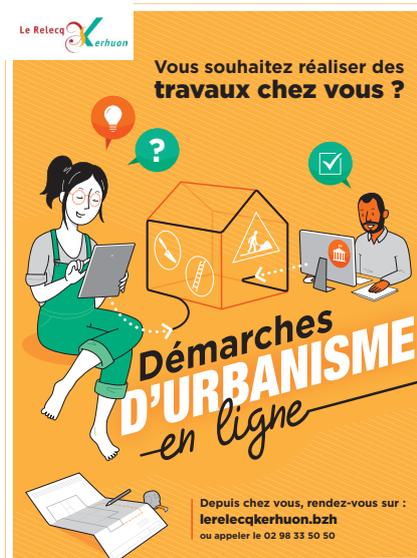
### DÉPLOIEMENT DE FIBRE OPTIQUE

Le vendredi 19 juin de 9h à 11h la circulation de tous les véhicules se fera sur demi-chaussée et sera alternée au droit du 18 boulevard Gambetta.

## URBANISME

### DÉCLARATION PRÉALABLE

Eric CANN, 25 rue Jean Saliou, abri de jardin / Anne DAVANT, 33 rue Anatole France, remplacement et création de vélux / Yves CORRE, 30 rue Ambroise Paré, remplacement d'une haie par une clôture / ARMORIQUE HABITAT, 1 à 8 rue Flemming, remplacement de la couverture / Agnès DE CIBON, 8 rue Quéré, ravalement / Lionel GERAULT, 4 rue d'Estienne d'Orves, ravalement.



**PLAN CANICULE 2020** : Les personnes âgées et/ou handicapées qui résident à leur domicile peuvent s'inscrire ou être inscrites sur le registre mis en place par le CCAS. Ce registre nominatif et confidentiel a pour finalité exclusive de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte. Il n'est pas nécessaire de se réinscrire chaque année. Seule une demande de radiation peut mettre fin à leur inscription au registre nominatif.

### **Brest** AVIS AUX ENTREPRISES DE LA METROPOLE Du

fait des impacts liés à la crise sanitaire, des mesures d'aides publiques ont été mises en place afin d'apporter un soutien aux entreprises. L'Etat, la région Bretagne, Brest métropole, les chambres consulaires, l'Assurance maladie,... proposent des dispositifs susceptibles de vous aider à surmonter cette période délicate. Afin de vous informer sur ces dispositifs, de vous orienter au mieux et d'échanger sur vos difficultés ou projets de développement, Sébastien Garnier, responsable relations entreprises à Brest métropole, sera présent en mairie le lundi 22 juin de 14h00 à 19h00. Prendre rendez-vous par mail : [relations-entreprises@brest-metropole.fr](mailto:relations-entreprises@brest-metropole.fr) en indiquant vos coordonnées ainsi que vos créneaux horaires préférentiels.

## PHOTO DE LA SEMAINE

**ECOPATURAGE** : Les moutons se déconfinent aussi pour donner de l'allure à nos espaces verts. Festin en perspective !



## NOUS CONTACTER

**PRIVILEGIEZ LE TÉLÉPHONE, NE VOUS DÉPLACEZ QU'EN CAS DE NÉCESSITÉ.**

Services technique, urbanisme, communication, pôle Solidarités : uniquement sur rendez-vous.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence État Civil : le samedi de 9h à 12h.

Standard/Accueil	02.98.28.14.18
Secrétariat du Maire/Secrétariat Général	02.98.28.61.35
Cabinet du Maire	02.98.28.30.00
État Civil	02.98.28.28.78
Élections	02.98.28.28.77
Urbanisme	02.98.28.61.43
Services Techniques	02.98.28.61.46
Comptabilité	02.98.28.61.39
Éducation, enfance, jeunesse, cantine	02.98.28.38.38
Service Emploi	02.98.28.61.44
Communication	02.98.28.61.30
Gestion des Salles	02.98.28.14.18
Culture	02.98.28.61.31
Sport	02.98.28.47.47
Police Municipale	02.98.28.61.42
Solidarité/CCAS/ Logement	02.98.28.44.96
SSIAD	02.98.28.38.29

# VIE ASSOCIATIVE

**ACTIVITES NAUTIQUES AVEC LE CNRK** : Le centre nautique proposera cet été le même programme de stages que l'an passé, en respectant le protocole sanitaire. Stages de voile : à partir de 5 ans (moussaillons) et à partir de 7 ans sur optimist et dériveur open bic.

A la journée (repas de midi au club) pour les semaines 28, 29, 34 et 35.

En demi-journées du lundi au vendredi, chaque semaine du 6 juillet au 28 août.

Pour les plus de 12 ans, sur planche à voile et catamaran Twixxy.

Stages multi-activités pour les semaines 31, 32 et 33.

Bateau collectif et quillard côtier, pour une même famille ou un même groupe d'amis.

Point location pour Kayak et paddle, sur réservation, du lundi au dimanche.

**Contacts** : 06. 51.53.77.28. mail. : [cn.relecqkerhuon@gmail.com](mailto:cn.relecqkerhuon@gmail.com)

<https://philippecnrk.wixsite.com/cnrk29> -

## OFFRES D'EMPLOIS :

- Encadrant(e)s pour ses stages de voile d'été du 06/07 au 28/08/2020 :

pour les supports moussaillons, dériveur optimist et Open bic, bateau collectif et cata (twixxy) et le point location (kayak, sup, dériveur laser).

En externat et/ou demi-pension (+ début de soirée, pour le point location), du lundi au vendredi, chaque semaine.

- Agent(e) d'accueil école de voile et point location. Dès à présent et jusqu'au 2 septembre. Connaissance du milieu nautique appréciée.

**Les CV doivent parvenir par mail à** : [cn.relecqkerhuon@gmail.com](mailto:cn.relecqkerhuon@gmail.com)

**Renseignements** : 06.51.53.77.28.

## CENTRE SOCIO-CULTUREL JEAN JACOLOT

64 rue Vincent Jézéquel - 02.98.28.05.49.

## Réouverture le jeudi 11 juin

En raison des nombreuses restrictions sanitaires toujours en vigueur, la reprise des activités n'aura lieu qu'à la rentrée, en septembre.

Les horaires d'ouverture ont provisoirement été modifiés : Lundi, mercredi et vendredi : de 9h00 à 12h00, mardi et jeudi : de 14h00 à 18h00. Compte tenu du contexte, l'organisation de la saison 2020-2021 n'est pas encore finalisée. Les inscriptions ne sont pas encore ouvertes. Nous informerons les habitants de la date d'ouverture des inscriptions dès que possible.

# ENVIRONNEMENT



## CHOUCAS DES TOURS :

L'espèce est protégée. Des campagnes de régulation sont menées régulièrement sur autorisation de la préfecture par les lieutenants de l'ovierie mais uniquement au tir et en

milieu rural. La prolifération des choucas provient du fait qu'ils se reproduisent en ville et se nourrissent en milieu péri-urbain ou rural.

Or, en milieu urbain, les mesures de régulation prises sont souvent inadéquates pour deux raisons : la première est que cet animal est intelligent et qu'une grille obstruant un conduit de cheminée en simple grillage à poule est vite démontée. La seconde est que lorsqu'un conduit est condamné, il s'agit du conduit utilisé pour l'extraction des fumées et non pas des autres laissés ouverts, rapidement occupés pour la création d'un nid et la reproduction massive de l'espèce. Pour réduire la reproduction de cet animal, la solution consiste à faire intervenir un professionnel de la toiture ou de la cheminée (couvreur, ramoneur), pour condamner efficacement, durablement et sans danger l'accès au conduit utile mais également à tous les autres conduits de la toiture.

Toutefois, cette opération ne peut intervenir qu'après la nidification en raison du caractère protégé de l'animal, soit de septembre à Janvier.



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
VIVRE, ENSEMBLE.

## Les règles d'or pour sortir de chez soi à



Moins de monde à la maison et dans les transports collectifs, c'est plus de monde sur la route. Plus que jamais, veillez à :



Vérifier l'état de votre vélo : freins, éclairage et sonnette.



Préparer votre itinéraire avant de partir, en privilégiant les pistes cyclables.



Penser à vous équiper : casque, vêtements clairs, accessoires rétro réfléchissants, écarteur...



Indiquer vos changements de direction en tendant le bras.



Être attentif aux piétons, trottinettes et autres vélos, plus nombreux.



Faire attention à l'angle mort des bus et poids lourds, plus large que celui des voitures.



Circuler à 1 mètre du trottoir et des voitures stationnées, pour éviter les ouvertures de portière ou les surgissements d'enfants.



Ne pas utiliser les casques audio. Ils sont interdits car dangereux (ils vous coupent des bruits de la circulation).